

# La CSI soutient la campagne de solidarité en faveur du dirigeant syndical kenyen Francis Atwoli

Geplaatst op maandag 29 oktober 2012 | 



29 octobre 2012 : La CSI demande instamment aux syndicalistes de montrer leur solidarité envers le dirigeant syndical kenyen.

Le 12 octobre, un tribunal de Nairobi a condamné Francis Atwoli, président du Kenyan Plantation and Agricultural Workers Union et secrétaire général de la centrale nationale COTU, à une amende de 500.000 shillings kenyans (environ 4.600 euros) pour avoir refusé, il y a deux ans, de mettre un terme à une grève des travailleurs du thé. Il devra en outre s'acquitter des frais de justice. Le site web Going to work, basé au Royaume-Uni, a conçu une campagne avec la COTU afin de recueillir des dons pour couvrir ces frais partant du principe qu'une « attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre nous tous ».

<https://secure.goingtowork.org.uk/page/contribute/help-kenyan-trade-unionist-fined-for-backing-his-members>

« Francis Atwoli a été injustement puni pour avoir défendu les droits de 100.000 travailleurs des plantations de thé dont les emplois étaient menacés et la CSI est heureuse de soutenir la campagne pour l'aider à couvrir les frais de justice. Au Kenya, de nombreuses entreprises ont négocié de bonne foi des questions liées à la mécanisation et aux technologies, mais la Kenya Tea Growers Association a eu recours à des manœuvres juridiques peu scrupuleuses pour arrêter des actions syndicales légitimes et pour priver des dizaines de milliers de travailleurs de possibilités de se défendre contre des tactiques d'intimidation. Nous encourageons les syndicats du monde entier à soutenir et l'action de la COTU et de Going to Work », a déclaré la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow.